



COdo MAG

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES
JUILLET / DECEMBRE 2016 - N°4

www.codognan.fr (▶)





► Médaille d'honneur du travail

*M. Christian ROUZIER - Grand Or
M. Thierry JAUDOU - Or
M. Frédéric CLARIMON - Vermeil
M. Thierry MATTONAI - Or*

**Médaille d'honneur régionale,
départementale et communale**
- *M. Jean-Luc VIALA - Vermeil
départementale et communale*



► Les associations codognanaises mises à l'honneur

*CODOMAG a décidé de mettre
à l'honneur les associations à
chaque nouvelle parution.
Ce numéro sera dédié à la Boule
Amicale et le club taurin «La
Ficelle» A découvrir p.19-20*

► Informations sur l'insertion de la publicité

Format carte de visite : 50 €/an
Quart de page : 80€/an
Page entière : 240€/an



Sommaire

Édito «Mot du Maire» P.3

Infos Mairie P.4/9



Santé & Solidarité P.10

Réalisations et Projets P.11/13

Environnement et Citoyenneté P.14/15

Enfance et Vie scolaire P.16/17

Culture et Manifestations P.18

Forum des Associations P.19/27



- **Directeur de la publication** : Philippe Gras, Maire
- **Comité de rédaction** : Christiane Deubel, Héléne Perez, Jean-Sébastien Perez, Didier Veron, Anthony Vidal, Roland Coste, Jacques Louche
- **Crédits photos** : Mairie, membres des associations, François Lelièvre
- **Conception graphique** : Valérie Pène
- Impression : JF impression - Montpellier
- Tirage : 1200 exemplaires
- Dépôt Légal : en cours

Édito

Mot du Maire

Chers concitoyens,

Alors que nous venions de célébrer dignement et joyeusement la Fête Nationale au boulodrome Paul Jezouin, un effroyable attentat a décimé la foule rassemblée le 14 juillet sur la promenade des Anglais à Nice, 8 mois après la tuerie du Bataclan.



Au début de cet été maculé de sang, nous avons le sombre pressentiment d'entrer dans une nouvelle et difficile période tragique de notre histoire nationale.

Cet événement contraste avec la joie qui a animé le premier semestre 2016, grâce, d'une part, aux nombreuses manifestations organisées par les associations, notamment l'original street foot dans les arènes, la gaze du club taurin La Ficelle, la fête du club taurin Les Enganes et la fête votive et d'autre part, aux succès sportifs remportés par nos équipes, au premier rang desquels il faut saluer la montée du SOC en PHB.

La municipalité, avec le concours actif des agents communaux, a eu soin depuis 2014 de soutenir les initiatives des associations, mais chacun de nous doit reconnaître que ces efforts s'exercent dans un environnement budgétaire toujours plus contraint.

Nous devons faire des choix qui passeront nécessairement par une poursuite de la diminution des dépenses de fonctionnement. Ces choix impacteront notre quotidien, c'est pourquoi vous y serez tous associés.

Notre politique sera également axée vers la recherche de nouveaux financements. Cela signifie que les investissements sont conditionnés par des montages plus complexes, nécessaires pour associer les financeurs extérieurs. La concrétisation des projets est donc différée. C'est à ce prix que l'équipement du village pourra être poursuivi.

Pour autant, Codognan reste un beau village, agréable à vivre et ce nouveau numéro de CODO MAG en est la meilleure illustration. Je vous souhaite un très bon été.

Sincèrement.

Philippe GRAS

Maire de Codognan Vice-Président de la Communauté de Communes Rhôny-Vistre-Vidourle - Président du SCOT du Sud du Gard

Ville de Codognan

Toute votre Ville
EN 1 CLIC

www.codognan.fr



PLUS D'INFOS PRATIQUES,
PLUS DE DÉMARCHES,
PLUS D'ACTUS...

Médecine Codognan - La mairie - Enfance & éducation - Solidarité & santé
Loisirs & détente - Cadre de vie - Vie Professionnelle - Bénévoles - Contact

Mairie Codognan :

39, rue de la Mairie
30920 CODOGNAN
Tél : 04 66 35 03 07
Fax : 04 66 35 02 03

Accueil du public :
à l'arrière du bâtiment
Place de l'Hôtel de Ville

Du lundi au jeudi :
9h - 12h et 15h - 18h

Le vendredi :
9h - 12h et 15h - 17h

G.D.F.

•Urgence : 04 66 26 25 24

S.D.E.I.

•Clientèle : 0 810 363 363

•Urgence : 0 810 863 863

E.D.F.

•Clientèle : 0 810 030 810

•Dépannage : 0 810 009 234

NUMÉROS D'URGENCES

•Pompiers : 18 ou 04 66 35 80 40

•Samu : 15

•Médecin de garde : 15 ou 18

•Service public renseignements
administratif : 3939

SITE INTERNET : service-pulic.fr

► Plan anti-moustiques



► Plan sécheresse

Compte tenu de la situation particulièrement déficitaire du niveau des nappes Vistrenque et Costières cet été, le préfet a mis en place des mesures de restriction des usages de l'eau par arrêté. L'ensemble des prélèvements dans les nappes Vistrenque et Costières sont concernés par ces restrictions d'usages.

MESURES DE LIMITATIONS DES USAGES DE L'EAU* NIVEAU 1

L'objectif attendu est une économie de 30% des volumes d'eau consommés.

TOUS LES USAGERS (PRIVÉS, LOISIRS, COLLECTIVITÉS)

• Sont interdits :

- le remplissage complet des piscines privées (à l'exception d'une première mise en eau pour les piscines nouvellement construites ;

- le lavage des véhicules (hors installations professionnelles) ;
- le fonctionnement des lavoirs et des fontaines publiques qui ne fonctionnent pas en circuit fermé.

• **Sont interdits entre 8h et 20h :**

- l'arrosage des pelouses, des jardins d'agrément, des espaces verts publics et privés ;
- l'arrosage des espaces sportifs ;
- l'arrosage des terrains de golf à l'exception des «greens» et des départs.

• **Sont interdits entre 10h et 18h :**

- l'arrosage des jardins potagers.

USAGES AGRICOLES

• **L'irrigation agricole est interdite entre 10h et 18h sauf :**

- les cultures irriguées par micro-irrigation (goutte à goutte, micro-aspersion...) ;
- les cultures de semences sous contrat et les productions de plants en godet hors sol ;
- les semis et le repiquage en maraîchage sur les 15

- premiers jours sur justification ;
- l'abreuvement des animaux ;
- pour les ASA pourvues d'un règlement d'eau, intégrant des niveaux d'économie d'eau, validé par le service police de l'eau.

USAGES INDUSTRIELS

- Les ICPE devront limiter leur consommation conformément au 1^{er} niveau de crise prévu dans l'arrêté d'autorisation ;
- Les activités industrielles au sens large devront limiter leur consommation d'eau.

• **Usine de traitement des eaux usées et réseaux d'assainissement :**

- Les travaux dont les interventions nécessitent le rejet d'effluents pas ou partiellement traités dans le milieu récepteur sont interdits ;
- La nouvelle programmation de travaux ou interventions devra être validée par le service police de l'eau.

**Mesures extraites de l'arrêté Cadre Sécheresse n°2013189-0029 qui concerne le territoire des nappes Vistrinque et Costières.*

► **Le projet de nouvelle digue avance**

Plusieurs études sur les digues protégeant les bourgs de Vergèze et Codognan se sont échelonnées et ont amené à proposer un projet global de sécurisation des digues et de renaturation du Rhône.

Le projet comporte la reconstruction des digues dans les règles de l'art. Leur sécurisation nécessite d'éloigner dans la mesure du possible le cours d'eau de la digue afin de diminuer les risques d'érosion de l'ouvrage par le Rhône. L'urbanisation étant parfois contiguë à la digue existante, il sera ponctuellement nécessaire de déplacer le lit mineur du Rhône.

La création d'un nouveau lit sera l'occasion de redonner un aspect plus naturel au Rhône et de constituer une coulée verte le long de la zone urbaine.

Ces différents mouvements de terre nécessiteront de déplacer des réseaux d'eau potable et d'eaux usées, qui seront redimensionnés sur certains secteurs.

Un groupement de maîtres d'ouvrage a été constitué pour la mise en œuvre de ce projet. Il associe les deux communes de Vergèze et de Codognan, le SIVOM du Moyen Rhône, au titre de ses compétences sur l'eau potable et l'assainissement, et l'EPTB Vistre pour la partie renaturation du cours d'eau.

L'EPTB Vistre est un établissement public territorial

de bassin qui agit, conseille, informe et coordonne les maîtres d'ouvrage territoriaux dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques. Il est également porteur de plusieurs démarches de planification et de financement comme le SAGE (Schéma d'aménagement et de gestion des eaux) Vistre, nappes Vistrinque et Costières ou comme le PAPI (Programme d'action de prévention des inondations) sur le Vistre. Après avoir obtenu des aides publiques pour la mise en œuvre de ce projet, un marché public de maîtrise d'œuvre a été attribué au bureau d'études ARTELIA. Dès à présent, des études plus poussées vont permettre de dessiner précisément le contour de ce projet et d'intégrer les différentes contraintes. Divers personnels vont arpenter le Rhône et ses alentours afin de répondre aux diverses questions techniques. Suite à ces études approfondies, des demandes d'autorisations réglementaires et des demandes de nouvelles subventions seront émises. Les travaux sont programmés pour le 2^e semestre 2016.



A LA UNE : BUDGET

► Compte administratif 2015

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses : 2 063 557,54 €

Recettes : 2 136 243,05 €

Excédent : 199 723,10 € (en prenant en compte le résultat 2014)

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses : 449 238,75 €

Recettes : 949 547,96 €

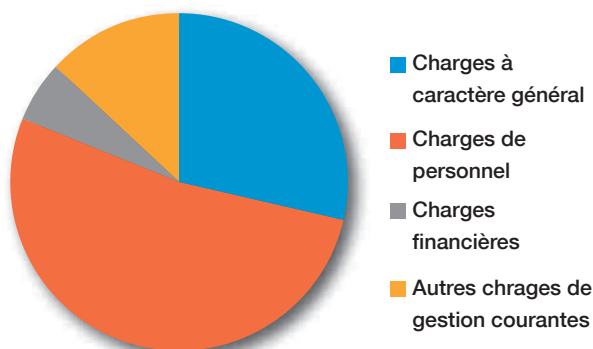
Excédent : 557 409,56 € (en prenant en compte le résultat 2014)

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS DE 2015 :

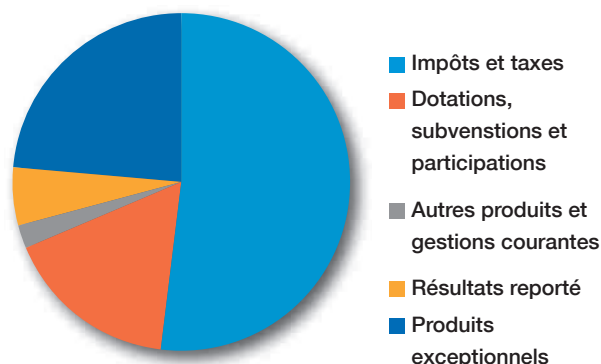
- Mise en place de jeux de cour à l'école maternelle ;
- Réfection de la voirie lotissement Les Iragnons ;
- Création d'un débarcadère aux arènes ;
- Création d'une buvette au stade Clément Coste ;
- Sécurisation de la rue de la Monnaie (entre la rue de Vergèze et la rue Droite).

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

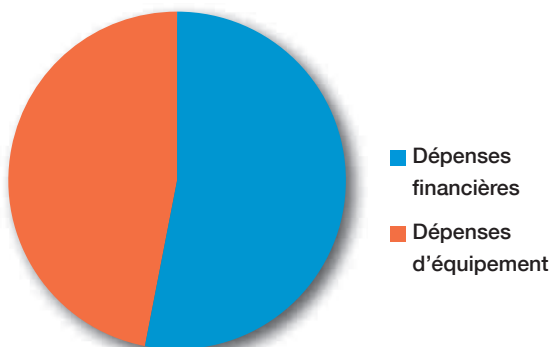


Recettes

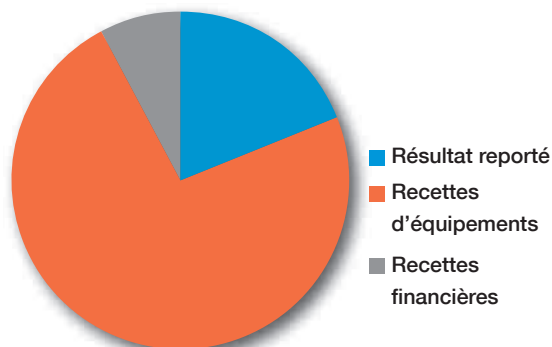


SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses



Recettes



► Budget 2016

Cette année encore, l'ensemble des municipalités ont dû faire face à de nouvelles restrictions budgétaires, notamment via la baisse des dotations de l'Etat.

Cette baisse de près de 70 000 € a été compensée par une gestion stricte et un gros effort de maîtrise des dépenses budgétaires, à savoir :

- Dépenses énergétiques :

Investissement nouvelles menuiseries et d'isolation.

- Frais de fonctionnement :

Non reconduction du contrat d'entretien des locaux communaux et internalisation via l'embauche de 2

collaborateurs sous contrat CAE ;

- Réduction des dépenses de fonctionnement (personnel, festivités).

Néanmoins, afin de permettre autant que faire se peut des investissements indispensables au bien être des concitoyens, la municipalité n'a pas eu d'autre alternative que d'augmenter très légèrement les impôts locaux :

- Augmentation exceptionnelle de la taxe d'habitation 13,31 % à 14,31 % ;

- Augmentation exceptionnelle de la taxe foncière sur le bâti 19,95 % à 20,45 % ;

- La taxe foncière sur le non bâti reste inchangée (73,54 %).

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	RECETTES
Charges à caractère général : 449 000 €	Dotations et participations : 279 000 €
Charges de personnel : 821 546 €	Impôts et taxes : 1 206 009 €
Charges financières : 90 000 €	Autres produits : 37 000 €
Autres charges : 203 325 €	

Cette année, la section investissement s'est vue dotée de moyens exceptionnels, et ce grâce à la vente du Stade des Ayres. Toutefois, il conviendra de les allouer de manière

réfléchie et pragmatique. Les investissements seront en grande majorité dédiés à l'amélioration du cadre de vie de tous, ainsi qu'aux infrastructures de notre village.

SECTION D'INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES
Dépenses d'équipement : 565 871 €	Recettes d'équipement : 114 360 €
Dépenses financières : 210 500 €	Recettes financières : 16 741 €

URBANISME

► Le PLU enfin validé

La commune de Codognan a prescrit l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) par délibération du 30 août 2004 confirmée par délibération du 12 avril 2010. Après choix du bureau d'études, un diagnostic a été établi afin de pouvoir élaborer le plan d'aménagement et de développement durable (PADD) qui expose le projet d'urbanisme et définit notamment les orientations générales d'aménagement, d'urbanisme, d'habitat, de déplacements, d'équipement, de protection des espaces et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques. Il constitue le cœur du dossier de PLU.

Au vu de la problématique «hydraulique» existante sur la commune, l'élaboration du PLU a dû être sus-

pendue par le lancement d'une étude hydraulique.

La municipalité a activement relancé dès Avril 2014 l'élaboration de son document d'urbanisme par la réalisation d'un PADD qui a fait l'objet d'une réunion publique en date du 23 avril 2015 et d'un débat en conseil municipal le 1^{er} juin 2015.

Le PADD s'inscrit autour de 4 thèmes :

- Structurer et organiser un réseau de déplacement efficient ;
- Mettre en place une stratégie urbaine axée sur la cohésion des entités urbaines existantes et sur un développement raisonné de l'urbanisation ;
- Conforter le dynamisme économique ;
- Protéger et valoriser le patrimoine naturel et bâti générateur de cadre de vie de qualité.

Le 31 mars 2016 une réunion publique relative au

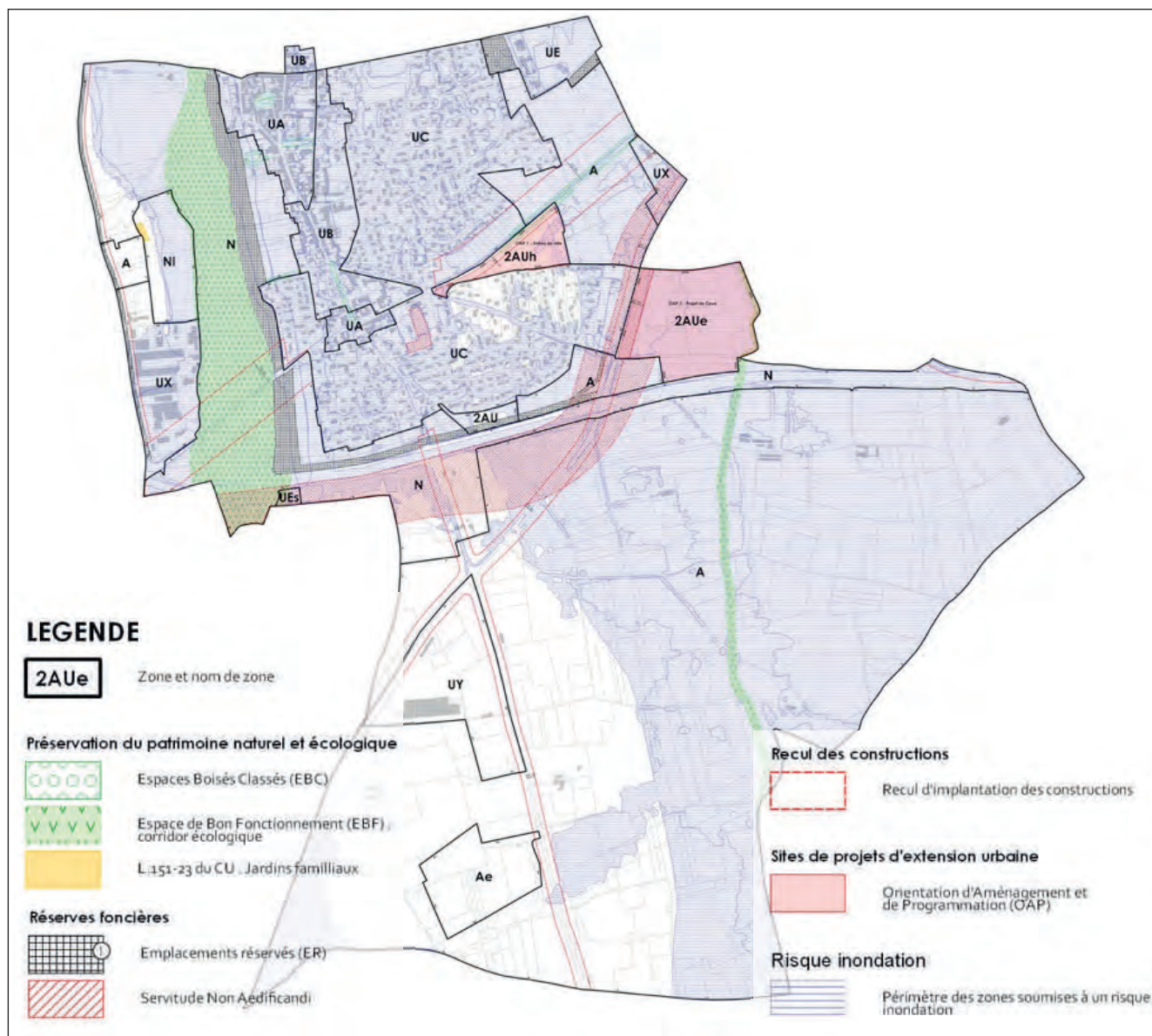
zonage et au règlement a été organisée.

Le PLU comprend 6 zones U (urbaines), 2 zones à urbaniser (AU), une zone agricole qui a fait l'objet d'une extension et une zone naturelle qui comprend deux espaces de bon fonctionnement (corridor écologique). De plus, deux orientations d'aménagement et de programmation sont mises en places afin d'y programmer un espace habitat et une nouvelle cave. Ce zonage inclut les directives des lois ALUR (loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové) et Grenelle qui imposent des orientations telles que la densification urbaine avec par exemple la suppression d'une surface minimale pour construire ou la

lutte contre la régression des espaces agricoles et naturels.

Des emplacements réservés sont aussi compris pour permettre la réalisation d'équipements publics tels que la future digue ou une nouvelle voie au nord du canal.

Le conseil municipal, après concertation avec le public, a procédé à l'arrêt du projet en date du 4 juillet. Ce dernier sera alors communiqué aux personnes publiques associées (Etat, Région, Département, chambre d'agriculture...) pour avis et fera l'objet d'une enquête publique avant son approbation qui devrait intervenir à l'automne 2016.



► Projet de parking «centre village»

Comme nous vous l'expliquions dans le précédent numéro de Codomag, dans le cadre de la mise en place du plan de stationnement, il y a lieu de procéder à l'achat de foncier afin de réaliser une nouvelle aire de stationnement : parcelle cadastrée AK 24 d'une surface de 6 135 m² sur la commune de Vergèze sis rue de la monnaie.

Ce terrain sera affecté à la création d'un nouveau parc de stationnement.

Les conditions suspensives relatives à cet achat sont :

- Vente du bien cadastré AD 665 ;
- Obtention du permis d'aménager.

France Domaine a estimé ce bien à 20 000 €. Il est proposé de l'acheter à 10€/m² soit 61 350 € (le propriétaire actuel en souhaitant 18€/m² au début des négociations).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité (2 contre, 2 abstentions), a approuvé l'achat de la parcelle AK 24.

Le projet est actuellement «gelé» en raison d'un recours déposé par les représentants de l'opposition au sein du Conseil Municipal. Nous ne pouvons que déplorer une telle posture sans motif sérieux, si ce n'est celui de ralentir ce projet.

La municipalité a donc décidé de saisir Mr le Préfet afin de demander aux services de l'état de prendre leurs responsabilités et d'ordonner si besoin une procédure d'expropriation seul moyen, en l'état du recours de l'opposition» de répondre à un besoin public criant.



**CAFE DE
LA PLACE**



CODOGNAN
04 34 320 719
Siège du Stade Olympique de Codognan

TRAITEUR
LA CANARDE D'OR



LIVRAISONS A DOMICILE
MARIAGES FERRADES REPAS
D'AFFAIRE...
Au service des particuliers et des entreprises

Mazet les Oliviers - 30740 le Cailar
06.77.50.02.50
lacanardedor@gmail.com

► Complémentaire santé : Couac résolu

Courant 2015, les CCAS de la communauté de communes Rhône-Vistre-Vidourle se sont regroupés afin de proposer une protection santé de qualité et à moindre coût à l'ensemble de leurs habitants. Pour cela un cahier des charges a été élaboré et plusieurs mutuelles sollicitées. La Mutuelle Générale Santé appuyée par la société de courtage Mutéo a démarché le groupement de CCAS.

Après étude des diverses propositions, la MGS a été choisie aux motifs qu'elle garantissait des très bonnes prestations accompagnées d'une cotisation avantageuse. Soixante-dix foyers de la commune ont alors adhéré avec un effet au 1^{er} janvier 2016.

Début mai 2016, les nouveaux adhérents ont reçu un courrier de la part de Mutéo les informant des difficultés de la MGS à se mettre en conformité avec les nouvelles directives européennes. Ces difficultés engendraient une augmentation de 50 % des cotisations à compter du 1^{er} juin 2016.

Par conséquent, Mutéo a proposé un nouveau partenaire, MIEL mutuelle, avec un transfert des contrats accompagné d'une réévaluation des cotisations de 15 % et un maintien des prestations antérieures.

A ce jour, grâce à l'énergie de tous, seulement 28 contrats ont été résiliés (6% du groupe).

Par ailleurs, la municipalité via l'impulsion de Mr le Maire, a fait le choix d'interpeller de manière ferme l'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACPR) ainsi que la MGS afin d'obtenir des explications sur cette situation anxiogène pour tous, à commencer pour les affiliés ! Vous serez informés de leurs réponses dans les Lettres Municipales à venir.

Nous invitons tous les assurés à ne pas hésiter à contacter leur conseillère pour toute question relative à votre contrat :

***Mme CALISTRI au 04 66 58 20 13
D'autre part, des permanences seront assurées à ces dates - 2 et 21 septembre - 10 et 24 octobre.***

► Mutualisation des achats de bois de chauffage



Les CCAS des 4 communes partenaires ont envoyé un cahier des charges à 37 entreprises locales. Sur les 6 retours obtenus, 3 ont été sélectionnées. Celles-ci se verront imposer la signature d'un contrat moral afin de protéger les acheteurs intéressés. L'entreprise choisie sera l'unique interlocuteur.

► Magazine des seniors lancement du journal «par et pour les seniors»

Le jeudi 9 juin le lancement du premier journal «Par et pour les Séniors» s'est déroulé au Centre Social Marcel Pagnol à Vergèze dont les communes de Vergèze, Mus et Codognan sont partenaires.

C'est par un après-midi récréatif autour d'un goûter et d'une prestation musicale de qualité avec le groupe Mozaic que les habitants des trois communes se sont réunis. La commune de Codognan fût bien représentée notamment par le Club des Aînés et de nombreux habitants.



Ce premier semestre 2016 a de nouveau été riche en réalisations, et ce malgré un véritable souci de maîtrise des dépenses (cf Budget p.7). Nous ne pouvons encore une fois, que féliciter l'ensemble des personnels municipaux puisqu'une très grande partie de ces travaux sont réalisés par la régie interne.

Réalisations & Projets

► Réalisations 1^{er} semestre 2016

PARMI LES RÉALISATIONS LES PLUS IMPORTANTES, NOTONS :

- **ECLAIRAGES** : 77 668,67 € TTC
 - Eclairage du Stade Clément Coste ;
 - Eclairage du 3^{ème} court de tennis.
- Achèvement du hangar de stockage du CTM (Centre Technique Municipal).

• SYNDICATS

SIVOM du Moyen Rhône :

- Mise en place de compteurs pour la télé-relève ;
- Rénovation complète des réseaux d'adduction d'eau EP/EU Rue du Rhône 122 642,40 € TTC.

• SMEG

- Enfouissement des réseaux rue des Mas 41 562,55 € TTC ;
- Signature du marché de maîtrise d'œuvre pour la sécurisation des digues. Le projet de réfection des digues du Rhône est un des projet majeur de l'équipe municipale, avec de véritables enjeux pour notre commune. L'exécution du marché de maîtrise d'oeuvre à été décidée et les premières études réalisées. Les débuts de travaux sont prévus pour la fin du 1^{er} semestre 2017 (ref section URBANISME p.7) 44 133,60 € TTC.

Les travaux d'aménagement du Plan de Station-



nement ont débuté :

- Interdiction de stationnement Rue de la Monnaie et installation de plots afin de sécuriser l'accès aux habitations. Une zone piétonne a également été aménagée ;
- Aménagement du parking du club de Karaté (caserne des pompiers). L'enceinte murale a été détruite et ce afin de sécuriser l'entrée et la sortie, mais également d'apporter un maximum de visibilité et d'éviter d'éventuelles effractions. Notons qu'aucun incident n'a été enregistré ces 6 derniers mois ;
- Réfection de l'enrobé du parking des arènes, avec mise en place d'une borne de recharge de véhicules électriques 28 732,74 € TTC.

Néanmoins, le projet est actuellement «gelé» en raison d'un recours déposé par les représentants de l'opposition au sein du Conseil Municipal. **Nous ne pouvons que déplorer une telle posture politique sans fondements sérieux, si ce n'est celui de ralentir ce projet.**

La municipalité à donc décidé de laisser Mr le Préfet prendre ses responsabilités et d'ordonner si besoin une procédure d'expropriation. Mr Le Maire, Philippe Gras, ainsi que l'ensemble de sa majorité ne cautionnent en aucun cas une telle méthode. Toutefois la création de ce parking se place dans un



cadre «d'utilité publique» tant le stationnement devient de plus en plus problématique.

► Projets 2^e semestre 2016

- Rénovation complète des réseaux d'adduction

d'eau EP/EU Rue de l'Eglise, 75 705,84 € TTC ;
- Mise en place d'un ralentisseur Rue des Mas, 3 102 € TTC ;
- Mise en place d'un défibrillateur cardiaque dans proche du CTM ;
- Changement du chauffage de l'Ecole Elémentaire «Les Cèdres» ;



LES GALERIES
104, rue de la mairie
30920 CODOGNAN
OUVERTURE : du LUNDI au SAMEDI de : 6h30 à 12h30 de 14h30 à 19h30
DIMANCHE et JOURS FERIERS de : 7h30 à 12h30



E. CIGARETTE, E.LIQUIDE

LIBRAIRIE - LIBRAIRIE SCOLAIRE
PAPETERIE

DROGUERIE

PHOTO IDENTITE POUR DOCUMENTS OFFICIELS
TIMBRES POSTAUX - TIMBRES FISCAUX

PHOTOCOPIE COULEUR - RELIURE - PLASTIFICATION
NOUS REALISONS VOS RAPPORTS DE STAGE
IMPRESSION A PARTIR DE VOTRE CLE USB

FAX , ENVOI ET RECEPTION
DEVELOPEMENT PHOTO
FILES - MONTRES et BRACELETS

DEPOT PRESSING
CLE MINUTE, CLE DE VOITURE, CLE SECURIT
CLE A CODE.

TAMPON
GRAVURE , PLAQUE DE BOITE A LETTRE , COLLIER D'ANIMAUX

BANQUE COMPTE NICKEL ET POINT VERT

CORDONNERIE
AIGUISAGE DE COUTEAUX ET CHAINE DE TRONCONNEUSE

FREDERIC  **SEGATTI** PAYSAGES

Abattage
Elagage
Entretien Parcs & Jardins
Débroussaillage mécanisé
Terrassement
Terre végétale

Tel/Fax : 04 66 35 53 21
frederic.segatti@wanadoo.fr

- Travaux d'accessibilité des bâtiments municipaux aux personnes à mobilité réduite ;
- Mise en place d'horloges astronomiques pour une meilleure maîtrise des dépenses énergétiques, 7 488 € TTC.








HÉRACLÈS

PROMESSE DIVINE

Producteur de vins



Produits du terroir





Ouvert 7/7
 Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h
 Dimanche de 9h à 12h - Tél. 04 66 88 85 50
 Coordonnées GPS : N43 44'01" - E4° 14' 06"
 info@caveau-heracles.com

ZA Les Coudourelles - RN 113 - 30310 VERGÈZE
www.caveau-heracles.com



ENTREPRISE DE MAÇONNERIE GÉNÉRALE

Stéphane **BELIN**

Villas clés en mains
Restauration

85, rue d'Amargues
30920 CODOGNAN
Tél. 04 66 35 53 77
Fax 04 66 35 01 22

DES POUBELLES, ENCORE ET TOUJOURS...

Nous titrions dans notre précédent numéro de CodoMAG et de manière assez ironique «La fin des poubelles comme élément de décoration des rues de notre village», avec pour rappel les gênes engendrées, à savoir :

- **Gêner les piétons, poussettes et personnes à mobilité réduite.**
- **Favoriser la dépose d'objets encombrants ou ordures diverses à leurs côtés.**
- **Occasionner des nuisances diverses au voisinage.**

Nous ne pouvons que déplorer que malgré nos rappels incessants, aucun effort n'est à noter. Les services de Police Municipale ont donc ordre à ce jour de verbaliser les déposes de poubelles en dehors des jours de ramassage (Amende de 35,00€).



► Le Conseil Municipal des Jeunes

Les jeunes du CMJ de Codognan demeurent très impliqués dans la vie de leur village. Aussi, voici les actions menées ce 1^{er} trimestre 2016 :

- Organisation d'un Cross au parcours de Santé ;
- Commémoration du 8 Mai 1945 (cf photo ci-dessous) ;
- Plantation de fleurs dans le jardin de la Bibliothèque Municipale ;
- Projet pour la Semaine Bleue, mais c'est une surprise !!!



► Cross du CMJ

Le dimanche 5 juin, les membres du CMJ ont organisé leur première manifestation : un cross au parcours de santé «Joseph SER-RANO» en faveur de l'association «Courons pour l'éducation».

Il a été dénombré 85 participants auxquels se sont adjoints l'association «Courir avec Sarah», L'APE «Les Petits Loups des Cèdres»,



partenaire de l'évènement, a assuré la restauration et a reversé une partie de sa recette à l'association «Courons pour l'éducation».

Les membres du CMJ ont, dans la bonne humeur et plein d'entrain, procédé au fleurissement de la cour de la bibliothèque.



► Programme Zéro Phyto



Notre commune est engagée dans ce programme veillant à éviter toute utilisation de produits phytosanitaires, «pesticides» ou «produits phytopharmaceutiques» Tous les utilisateurs de pesticides (agriculteurs, collectivités, gestionnaires d'infrastructures et particuliers) doivent se mobiliser pour mettre en œuvre des solutions alternatives sans pesticides.

► Halte au vandalisme

Nous avons pu déplorer ces derniers temps quelques actes de vandalisme, aussi futiles que désagréables, à savoir des façades taguées, coffrets électriques détériorés Rue des Mas pendant les travaux d'enfouissement des réseaux...

La municipalité est absolument résolue à éradiquer immédiatement ce phénomène afin d'assurer aux citoyens de Codognan une pleine tranquillité !



► Murs et façades de notre village

Au delà du concours des Balcons et Jardins fleuris, nous tenions à mettre à l'honneur dans ce nouveau numéro de Codomag, les habitants de Codognan qui œuvrent pour l'embellie de notre village.



▲ Accueil des nouveaux électeurs



▲ Matinée ramassage caveau d'Héraclès

► Accueil des nouveaux codognanais



► Devoir de mémoire : Commémoration du 8 Mai 1945

Une magnifique commémoration, organisée à l'aide des petits élus du Conseil Municipal des Jeunes.





La municipalité a tenu à maintenir cette manifestation, tout en organisant la sécurité, alors que de nombreuses communes avaient décidé d'annuler leurs différentes fêtes et kermesses scolaires.

► Ecole Maternelle

La fête de l'école maternelle «Les petits Loups» s'est déroulée le vendredi 3 juin.

Les parents ont assisté à un magnifique spectacle sur des thèmes variés :

Danses sur des musiques traditionnelles, les petits lapins terreur des jardiniers, l'histoire des poissons et des oiseaux au milieu des bulles, le Moyen Age avec de superbes costumes et pour terminer les grands ont emmené les

spectateurs en Afrique.

Cette année, le beau temps étant de la partie, les parents ont pu prolonger la soirée grâce au service de restauration organisé par l'APE. Un grand merci à toutes et tous (enfants, personnels de la garderie et enseignant, parents et APE) pour faire en sorte que chaque année, ce moment soit un véritable succès !

• RENTRÉE 2016/2017 : FERMETURE DE CLASSE

Afin de conserver la 4^{ème} classe

de notre école maternelle, et ainsi permettre à la maîtresse Alexandra de rester parmi nous, il était impératif que 90 enfants soient scolarisés lors de la prochaine rentrée.

A ce jour, cet objectif n'est pas atteint (89 inscrits) et nous mettons tout en oeuvre pour conserver cette classe et cette enseignante impliquée.

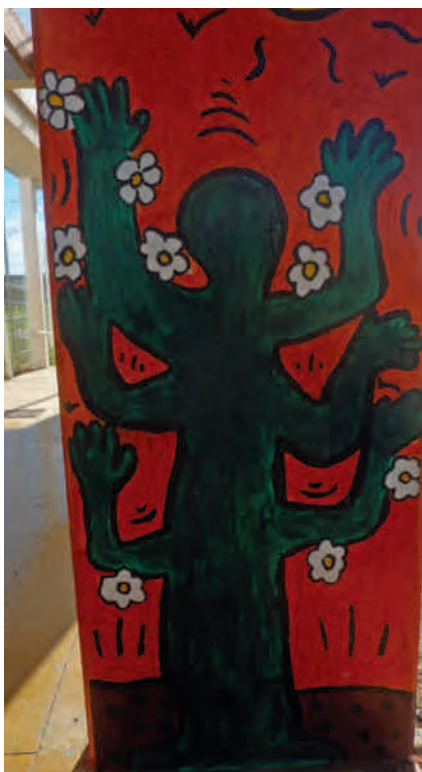
• HORAIRES

Les horaires resteront inchangés : 8h45-12h et 13h45-16h.



EXPO KEITH HARING

Les enfants de l'école maternelle ont procédé à la décoration des piliers des coursives de l'école en s'inspirant du style de l'artiste Keith Haring avec ses silhouettes colorées.



► Ecole Élémentaire

site : <http://eduscol.education.fr>.

• Le coin des artistes !

Nos petites têtes blondes s'essaient de bien belle manière à l'art.

Depuis le mois de Février, la municipalité expose des oeuvres de l'école élémentaire «Les Cèdres».

Ces réalisations composées de boîtes de conserve vous rappelleront celles d'artistes contemporains tels que DUBUFFET, ou de tendances «Pop'Art».

A découvrir dans le hall de la Mairie.

• Rentrée 2016/2017 :

Au vu des effectifs, Monsieur Flambeaux, Directeur, a demandé la création d'une nouvelle classe. Cette demande étant acceptée, une nouvelle enseignante, Madame Céline CHAIRE, a été nommée. Nous lui souhaitons la bienvenue. De nouveaux programmes seront mis en place dès cette rentrée, vous pouvez les consulter sur le

• L'enseignement sera regroupé en trois cycles :

- cycle 1** - les trois niveaux de l'école maternelle,
- cycle 2** - CP/CE1/CE2,
- cycle 3** - CM1/CM2/6^{ème}.

Les horaires resteront inchangées : 8h45-12h et 13h45-16h.





▲ Concert au Temple
Canto Nuovo



▲ 13 juillet retraite
aux flambeaux



▲ Fête nationale :
soirée du 13 Juillet

► Palabrages

La commune accueille à nouveau
cette année le festival Palabrages
le mardi 28 juin :

- 17 heures : Rencontre avec le conteur
Michel HINDENOCH au Temple
- 19 heures : Apéro-contes place de
l'Hôtel de Ville



◀ Salon du Livre

Comme chaque année, le salon du
livre aura lieu dans notre village. La
date est fixée au 15 Octobre 2016.



▲ Spectacle Eden

► Repas de quartier

Des repas de quartier seront organi-
sés ces mois d'Août et Septembre.
Retrouvez tous les détails dans la
prochaine «Lettre Municipale».

Dany ROUX

**Autos
Occasions**
Spécialiste Utilitaires Légers

Ventes - Achats - Reprises
Réparation Véhicules Toutes Marques

145, Chemin de la Verrerie
30920 Codognan
Tél : 04 66 35 16 60
Fax : 04 66 35 16 60

<http://www.utilitaires-roux.fr>
utilitaire-roux@wanadoo.fr

Toujours selon le modèle de l'ancienneté, l'équipe du CodoMag a souhaité mettre en avant les deux associations : la Boule Amicale ainsi que le Club Taurin La Ficelle. La municipalité souhaite saluer Eugène, ancien président de la Boule Amicale, qui vient de quitter ses fonctions de Président au sein de l'association.

► Boule amicale

Codomag : Bonjour. Alors parlez-nous un peu de votre association.

La Boule Amicale : L'association a été créée en 1965. Cela en fait une des associations les plus anciennes de notre village. Et avec 142 Licenciés et 97 cartes de membre, le club représente au niveau de ses effectifs un «gros club». En revanche en ce qui concerne le palmarès il est encore insuffisant.

- Au cours de cette première moitié de saison, la Boule Amicale a été sur tous les fronts : concours, qualificatifs départementaux et ligue, rencontres inter-clubs féminin, masculin, vétérans, journée détente.

- Le mois de Juin a été particulièrement animé avec tout d'abord le Prix de la Ville où 59 triplettes sont venues concourir.

- Les vainqueurs ont été René Aurillon , Gérard Mazel et Denis Faveyrolles (Codognan).

- A Saint Césaire excellent parcours au championnat du Gard pour la triplette Sylvie Foissey, Nicole Grollier, Yvelise Perrier. L'équipe est vice-championne du Gard (elle s'est inclinée en finale) et obtenu sa qualification pour le championnat de France à Bagnols sur Cèze des 2 et 3 Juillet.

CM : Et comment expliquez-vous cela ?

La Boule Amicale : D'une part, la Boule Amicale est comme son nom l'indique une association qui privilégie l'amitié et les bons moments plutôt que la recherche de palmarès.

D'autre part, la pétanque est un sport qui nécessite une pratique régulière et beaucoup d'entraînement pour être compétitif sur le plan régional et national.

CM : En parlant de pratique régulière, où et quand pouvons-nous partager de bons moments avec vous ?

La Boule Amicale : Et bien le boulodrome du Stade des Ayres - à côté du cimetière - est ouvert à tous, tous les jours sauf le Dimanche. Quotidiennement, ce sont 25 à 40 joueurs qui s'y retrouvent.

Nous organisons également quelques soirées avec un repas partagé autour du jeu.

CM : En matière de lieux, souhaiteriez-vous avoir,

peut être ponctuellement, accès à d'autres lieux ? Un retour sur la Place de la République ? Les arènes ?

La Boule Amicale : Concernant la place du village, je pense que cela apporterait plus de nuisances qu'autre chose. Toutefois, nous organisons tous les ans le concours des commerçants devant le Café de la Place, en installant des terrains provisoires. C'est toujours un moment très convivial. Et en ce qui concerne les arènes, effectivement le lieu est très joli mais peu commode pour l'organisation d'un tournoi. L'espace est assez restreint. Nous pourrions en revanche organiser un tournoi avec déplacement des demi-finales et finales dans les arènes. Cela pourrait être très agréable.

CM : Oui, et cela permettrait à tous de découvrir votre association et peut être la rejoindre.

La Boule Amicale : Nous serions évidemment très heureux de pouvoir partager notre passion et notre amitié avec de nouveaux Codognanais, y compris parmi les plus jeunes ! D'autant qu'en dehors de l'inscription, il s'agit d'une pratique qui demeure très peu onéreuse. N'hésitez donc à pas à nous rejoindre !





► Club Taurin «La Ficelle»

Codomag : Bonjour. Alors parlez-nous un peu de votre association.

Club taurin La Ficelle : L'association a été créée en 2008. Et contrairement à La Boule Amicale, cela en fait une des associations les plus jeunes de notre village.

CM : Une question nous vient à l'esprit. Pourquoi un nouveau club taurin alors qu'il en existait déjà un ?

Club taurin La Ficelle : L'idée de base était simplement de créer un club taurin plus orienté «spectacles de rue», alors que le club taurin les Enganes est lui affilié à la Fédération, et s'axe principalement sur les abrivades et les courses. Les créateurs souhaitent «vulgariser» un peu plus notre passion et la rendre accessible à tous, même aux non initiés. Et nous nous réjouissons aujourd'hui de l'attrait et des retombées médiatiques que génèrent nos sorties, spectacles taurins et autres jeux dans les arènes. Cela rend donc les 2 clubs tout à fait complémentaires !

CM : En parlant de spectacles, un mot sur la «Gaze du Rhône» que vous avez organisé dernièrement ?

NDLR : La gaze désigne non seulement les endroits peu profonds pouvant être franchis à gué mais aussi, par extension, les traversées de taureaux ou chevaux.

Club taurin La Ficelle : Cet événement nous tenait à coeur et nous sommes tellement fiers d'avoir pu le concrétiser. Cela fût une réussite grâce à tous nos membres et bénévoles et je pense que les spectateurs ont pris autant de plaisir que nous. Nous avons toutefois pris beaucoup de risques puisque cela nécessitait des fonds dont nous ne disposions pas, et nous avons misé sur une vraie réussite de l'événement afin de couvrir les dépenses.

CM : Transition toute trouvée, parlez-nous budget. Cela coûte donc beaucoup d'organiser ces spectacles et animations ?

Club taurin La Ficelle : Effectivement cela représente un véritable budget. De par la «location» des toros aux différentes manades, mais également en raison des différentes réglementations imposant services médicaux et autres assurances.

Nous sommes en mesure de financer ces événements grâce à différentes ressources, que sont les lotos, les ventes de snacking, et les subventions.

CM : Une dernière chose à ajouter ?

Club taurin La Ficelle : Non rien, si ce n'est des remerciements à tous les passionnés qui font vivre cette association. Car cela nécessite un véritable effort commun, ou chacun apporte sa pierre à l'édifice, pour faire en sorte que notre passion puisse vivre toute l'année, en dehors des périodes de fêtes votives !



► Qi Gong et Tai Chi Chuan

Les pratiquants de cette gymnastique et de cet art martial chinois sont de plus en plus nombreux à Codognan, une trentaine se retrouve régulièrement à la Salle du Peuple tous les mardis soir entre 18h15 et 20h30.

Notre association étant associée à deux autres dans des villages proches, c'est une centaine de pratiquants qui peuvent se rencontrer lors des différentes séances, ainsi qu'aux stages ou moments conviviaux. Pour les enfants les

séances ont lieu à Vergèze.

Les deux enseignants diplômés de la FAEMC, Philippe et Jean-Marc sont présents à chaque séance, ce qui permet de s'entraîner par groupes de niveaux, des débutants aux plus avancés. Certains préfèrent ne pratiquer que le Qi Gong, jusqu'à 19h15, d'autres apprécient, depuis 10 ans pour certains, toutes les possibilités offertes par le Tai Chi Chuan...

De 25 à 80 ans, hommes ou femmes, ils ont choisi de prendre en main leur santé, autant physique que mentale !

Reprise des séances le mardi 13 septembre. Deux séances d'essai offertes. Possibilité de débiter en cours d'année.

Contact : 06 99 58 93 03 - taichi.codognan@free.fr - <http://taichi.codognan.free.fr>

Association «Le Vent Dans Les Roseaux»

Tai Chi Chuan & Qi Gong Style Yang Original ITCCA

Membre de la FAEMC : Fédération des Arts Martiaux et Energétiques Chinois

► CODOGYM

Une année sportive bien remplie ponctuée par d'agréables rendez-vous tels que la soirée galette, l'après-midi Zumba, et le pique-nique au parcours de santé.

CODOGYM souhaite de bonnes vacances à tous et vous attend le Lundi 05 septembre pour la reprise de la saison 2016/2017.





► Karaté

Les cours au dojo du Codognan karaté club se sont achevés fin Juin, et déjà le vendredi tout le monde s'était retrouvé au parcours de santé Joseph Serrano pour partager une soirée.

En effet, les plus jeunes à cette occasion ont présenté en plein air à leurs parents, différentes techniques et leurs applications suivant leur niveau.

Les cours reprendront à compter du lundi 5 septembre.

Nouveau : le club propose dès la rentrée un cours technique kata pour les enfants/ados qui souhaitent participer aux compétitions tous les lundis à partir de 18h00.

RAPPEL DES HORAIRES

Baby karaté (de 4 à 6 ans) :
vendredi 17h30 / 18h15

Cours enfants :
mardi 17h30 / 18h30 &
vendredi 18h / 19h

Cours Ados :
mardi 18h30 / 19h30 & jeudi
18h30 / 19h30, Karaté cours Katas
préparation aux compétitions
enfants/ados lundi 18h / 19h

Karaté sportif (cours combat et
préparation aux compétitions-
tous âges et tous niveaux) :
mercredi 18h / 19h30

Cours Adultes (débutants- avancés-Gradés) :
lundi 19h / 21h & jeudi 19h30 / 21h

Body karaté (à partir de 16 ans) :
mardi 20h / 21h30 - mercredi 20h /
21h30 (Body Karaté technique) &
vendredi 20h / 21h30
www.facebook.com/KarateCodognan - <http://ckc30.free.fr/>

► Tennis

Depuis ce début d'année, le Codognan Tennis Club renforce la vie associative et sportive en mettant l'accent sur le tennis jeune.

Cela passe par l'organisation d'évènements tels que la Crêpe

Party en février, la Chasse aux Oeufs de Pâques en Avril ou la sortie OK Corral en juin.

Au niveau sportif : 36 enfants compétiteurs, avec 3 équipes championnes du Gard !
En parallèle et en collaboration

avec 4 clubs voisins, un plateau enfants Découverte 8-12 ans leur a spécialement été créé, afin de leur offrir une première approche des matchs.

La saison s'est terminée en beauté par la Fête de l'Ecole de Tennis et la traditionnelle remise de médailles.

Les adultes ne sont pas en reste, avec une saison globalement positive chez les Messieurs et l'émergence d'une nouvelle équipe Dames. Tous ont pu se retrouver pour des moments conviviaux de partage lors de la sortie à l'Open Sud Arena fin janvier, ou lors de la Fête de fin de saison sportive du CTC le 25 juin, où doubles mixtes et grillades étaient à l'honneur.

Le nouveau Bureau remercie tous les participants et intervenants, et vous donne rendez-vous en septembre pour une saison qui sera encore plus belle !



► SOC

• Tournoi U6-U15

Aux dires de tous les Participants et des Spectateurs, une grande Réussite !

Le SOC a accueilli sur le WE près de :

- 600 enfants de 6, 7, 8, 11 et 12 ans, et 200 participants le samedi,
- 400 enfants de 9, 10, 13 et 14 ans, et 200 participants le dimanche.

Merci à tous nos jeunes pour les très Beaux Spectacle sur les terrains.

Merci à toutes et tous pour votre Fair-Play, et un grand merci aux parents et coaches exemplaires.

Merci à tous nos Jeunes pour l'Arbitrage durant ces 2 journées longues de compétitions.

Merci pour le travail qu'ont réalisé nos bénévoles dévoués durant ces 2 énormes journées.

• Séjour «Le SOC chez les PROS» à Lyon

Séjour Prioritaire désormais pour le SOC.

Il y a maintenant 5 ans, nous sommes allés visiter les Stades de l'AS. St Etienne, de L'AS. Monaco, des Girondins, et cette année de l'OL.



► Eglise de l'Arche

L'Arche est à la fois une église, et aussi une famille et un lieu de partage.

Nous avons la joie de vivre cet échange avec des personnes de tous âges et de cultures différentes.

Les occasions de rencontres ont été multiples au cours de ces derniers mois :

à la fois par les cultes, mais aussi par des repas partagés, des sorties, des matinées «Café-croissant», ou des rencontres avec d'autres communautés.

Nous avons clôturé la période scolaire par une soirée festive et un concert de Gospel.

Même si la période estivale est habituellement plus calme à l'Arche,

nos portes restent ouvertes et nous nous projetons déjà vers la prochaine rentrée.

Au plaisir de vous rencontrer !

Email: david.pete@outlook.fr

Tel: 06.17.09.08.20



► Eglise Protestante

Cette année aura vu l'arrivée du pasteur Frank Massler, le départ du pasteur Georges Fauché (nommé à Marseille) et l'arrivée en juillet 2016 du pasteur Aude Seitz.

Avec Aude et Frank, nous allons poursuivre nos nombreuses activités sur Codognan et sur les Terres du Milieu qui vont de Milhaud à Lunel.

Contacts :

Régine Belin 04.66.35.13.37

Jean Fanguin 06.13.61.61.39

Eliane Carriere 04.66.35.25.51



► Eglise méthodiste

L'Eglise Evangélique Méthodiste de Codognan se réunit chaque semaine le dimanche matin à 10h30 pour son culte de louange (Chants, Partages, Témoignages) annonce de la bible avec Sainte Cène et Instruction pour les enfants.



En semaine elle organise des études bibliques à Codognan et dans plusieurs villages de ses environs, les mardi, mercredi, jeudi et vendredi.

Pendant ces deux premiers trimestres des cours de formations théologiques ont été dispensés par des professeurs de facultés évangéliques protestantes.

Le film sur LUTHER a été projeté avec la présence d'un bon auditoire qui a pu découvrir ou redécouvrir les convictions et les certitudes d'un homme qui changèrent le monde établi.

Des rencontres de jeunes ont eu lieu 1 fois par mois «Ram'en Ta Pizz» ce sont des moments

simples, avec une vraie réflexion sur le sens de la vie.

Chaque semaine nous avons un club d'enfants «canetons», il se déroulent à l'Eglise où les enfants d'horizons divers jouent, chantent et ont une initiation à la découverte de la foi.

Nous devons annoncer le départ du couple pastoral Mr et Mme MAURIN. Ils sont remplacés dès le mois d'Août par Mr et Mme Alain PUGLIA.

Nous souhaitons aux premiers un ministère fécond à Mont de Marsan et aux seconds une cordiale et fraternelle bienvenue au sein de la communauté et à Codognan.

► Terre des enfants

Nos missions depuis plus 30 ans : nourrir, soigner et scolariser les enfants les plus démunis de la planète.

A Ikianja, ouverture d'une école et cantine pour les 50 enfants d'un village isolé et misérable.



► Club Astronomie



Au cours du premier trimestre de l'année 2016, le club d'astronomie a effectué entre autre, une sortie au planétarium du Mont-Duplan à Nîmes pour une présentation du ciel de printemps, ainsi que des soirées d'observations, des soirées en salle (présentation du ciel d'hiver,

projet de construction d'un mini-planétarium, séance de dessin astronomique...).

Nous avons également tenu notre assemblée générale en début d'année, qui a été ponctué par la traditionnelle galette des rois.

BLANC Mathieu, Président du Club

► Le Club des Aînés «Les Amis du Bon Vieux Temps»

Le Club des Aînés «Les Amis du Bon Vieux Temps» comme chaque année propose différentes activités à 136 adhérents, dont certaines manifestations sont ouvertes à tous.

Après l'assemblée générale du 28 janvier, le 04 février pour la 1^{er} fois dans notre village le club a organisé un concours de belote départemental en partenariat avec les Aînés Ruraux du Gard.

Ce sont 276 joueurs qui ont tapé le carton dans la salle la Domitienne.

Contact :

leclubdesaines30920codognan@sfr.fr - www.clubdesainesdecodognan.over-blog.com

Tél : 04.66.77.20.93

Adresse : 8 Parking des Arènes

► Carrefour Culturel Codognanais

Le début d'année 2016 a été riche en événements et spectacles organisés par le CCC et proposés au public, avec entre autres randonnées, galas de danse, projections, et conférences diverses notamment la très intéressante conférence «Les abeilles» par François Barnoin à la bibliothèque.

Contact : coudognan@laposte.net
carrefourculturelcodognanais.fr



► Courir avec Sarah



• 1^{er} semestre 2016

Même si j'ai eu un début d'année difficile suite à mon opération du dos, ce qui m'a fait «louper» 2 courses : CAVEIRAC et LANGLADE, depuis la course des Pyramides, à la Grande Motte début mars, je n'arrête pas de courir.

J'ai donc fait le 10 km des Pyramides, puis la course de BEAUVOISIN, le 10 km de NIMES, deux courses à CREST dans la Drôme et enfin début juin, ma course à

CODOGNAN. Je vais aussi courir à MEYNES le 26 juin. Un beau programme.

Il y a toujours une belle émotion derrière le fauteuil avec les pousseurs, dont sept codognanais et autant de ferveur dans le public quand il me voit passer.

Pour ma course à CODOGNAN, le 5 juin, je suis allée participer à la manifestation organisée par le Conseil Municipal des Jeunes au parcours de santé. J'ai participé à toutes les courses, je me suis régalée. Plusieurs enfants sont venus me pousser pour se rendre compte de «ce que ça fait», c'était vraiment sympa.

Maintenant j'attends avec impatience le 30 octobre pour ma course au Pont du Gard. J'espère que les gens du village viendront soit participer, soit se balader au Pont pour l'occasion.

Je vous souhaite à tous un très bel été et vous donne rendez vous pour la course de VAUVERT, le 4 septembre prochain.

► L'APE

Après un marché de Noël réussi pour clôturer l'année 2015, l'ape vous a donné plusieurs rendez vous pour les six premiers mois de 2016 :

- la school pizza avec le restaurant La Toscane,
- au mois de mars l'après midi zumba organisée avec Codogym,
- en avril le carnaval en partenariat avec le comité des fêtes qui a remporté un franc succès par son nombre de participants mais également par sa grande convivialité,
- le vide grenier en mai interrompu hélas par une météo capricieuse,
- en juin l'ape a permis aux partici-

pants du cross organisé par le cnj de se restaurer et de se désaltérer après l'effort et pour finir les fêtes des écoles maternelle et primaire.

Nous vous donnons rendez vous en septembre pour la rentrée scolaire et souhaitons la bienvenue à ceux qui aimeraient nous rejoindre pour l'organisation de toutes ces manifestations.

Nous rappelons que tous les bénéfices sont reversés aux écoles et va donc directement à l'OCCE. Merci à tous.

*Cordialement
Le Bureau De L'APE*



► Les Enganes

• SATISFACTIONS DANS TOUS LES SENS DU TERME

Malgré quelques gouttes de pluie en entame des 3 jours des festivités, la satisfaction générale est bien le maître mot de la fête du Club Taurin Les Enganes.

Alors que le vendredi allait débiter calmement avec une course de Ligue des manades Raynaud, Langlade et Lou Pantai porteuse d'espoirs, suivie de la bandido Robert H, de l'apéritif avec le Groupe Dynamic.

La course de nuit, malgré l'ouverture de l'Euro 2016 allait trouver sa part de succès.

C'est le samedi que les choses sérieuses allaient commencer avec la traditionnelle Abrivado de la manade Robert H suivie de la course de Vaches Cocardières qui, devant une affluente conséquente, a été d'un excellent niveau avec Comette de la manade Raynaud qui a remporté le trophée pour la 2^e année consécutive devant Baïonnette de Pagès, Gypsie

de Briaux, Hélène(L) de Blatière, Sarah de La Galère et Violetta de Ribansol.

Face à ces cocardières au palmarès déjà bien fourni, l'équipe de raseteurs, dominée et entraînée par Tom Vacaresse a été au top...

Remise des Prix et bandido ont conduit à l'apéritif jusqu'à 22h00, heure du festival d'Abrivado/bandido qui a drainé beaucoup de monde sur le parcours qui a pu ensuite se détendre sur la place avec, comme la veille, Dynamic.

Pour le dimanche, là encore, des satisfactions. Dès 11h30 c'est la manade Briaux qui conduit l'Abrivado initialement prévue. Mais, la manade locale Robert H désireuse de faire un geste au Club Taurin, a offert de son propre chef, pour le plus grand plaisir de tous, une seconde Abrivado.

L'après-midi, en souvenir de son vice-président trop-tôt disparu, se tenait dans les arènes le 6^e trophée Patrick Aumède qui, bien que d'un niveau légèrement inférieur à la

course de la veille fut très plaisant à suivre avec Mistigri (Cyr) qui remporta le 1^{er} prix et Noé (Pagès) le 2^{sd} Vosgien d'Aubanel Baroncelli, Teston du Pantai ont apporté leur pierre à l'édifice. L'équipe de raseteurs, renforcée au dernier moment par Vincent Félix (qui remporte le prix) et Antoine Charade n'a pas démerité face à ce bétail aux multiples qualités. C'était également l'occasion de célébrer les derniers tours de piste de Languedocien de Briaux et les derniers rasets de Sylvain Salinesi, le tout en présence du groupe de tradition Le Pantai di Camargo et les gardians.

La bandido allait ainsi clôturer ces 3 jours de fête du Club Taurin Les Enganes qui en profite pour remercier tous les acteurs de ces 3 jours de fête, qu'ils soient manadiers (Courses - Abrivado - Course de Nuit), raseteurs, tourneurs mais également public, partenaires ou anonymes qui ont fait que cette édition 2016 de la Fête du club ait été un beau succès !!!!



► Comité des fêtes Fête votive 2016

MERCREDI 15 JUIN

Le concert de Chicuelo 2, en prélude de la fête, avec la soprano Cecilia Arbel peut être qualifié de grande réussite. Malgré le contretemps météo qui a déplacé le concert initialement prévu aux arènes vers la salle La Domitienne, ce ne sont pas moins de 300 personnes qui ont participé au repas tiré du sac avec près de 100 personnes supplémentaires qui sont venues compléter la salle pour uniquement voir le concert.

JEUDI 16 JUIN

La journée a débuté avec les enfants des écoles qui ont pu assister à une présentation des traditions taurines dans les arènes. Cet événement n'a pas manqué de montrer aux participants de la manade VITOU l'engagement de nos jeunes Codognanais aux jeux traditionnels dans une ambiance exceptionnelle. La course de l'après-midi a été très intéressante tant au niveau taureaux que raseteurs et suivie par une bonne affluence coté gardins. La journée s'est terminée par le Toro-piscine qui, comme à son habitude, a rempli les arènes dans une chaude ambiance.

VENDREDI 17 JUIN

Cette journée, comme la précédente a commencé avec la visite des classes de CM2 aux Iscles chez



la manade Blatière-Bessac. Nos jeunes pousses ont été accueillis par les gardians et propriétaires de la manade et ont pu visionner au plus près dans le pays, le travail des gardians dans les taureaux.

La course mixte de l'après-midi a été très intéressante, notamment avec de très bonnes vaches et un très bon travail des hommes en blancs. Là encore, l'affluence dans les arènes n'a pas fait défaut.

La soirée s'est soldée par un festival encierros qui a refait son apparition dans la programmation 2016.

SAMEDI 18 JUIN

Le déjeuner offert par le Comité des Fêtes aux Iscles est une tradition et elle n'a pas dérogé cette année avec une ferrade en pays qui a permis aux jeunes Codognanais de pouvoir attraper trois veaux de la manade Blatière-Bessac, tout cela sous le regard de nombreuses personnes venues assister à l'événement et en musique avec la Peña.

La course comptant pour le trophée de l'avenir de la manade Blatière-Bessac a été de très grande qualité tant au niveau des taureaux qui ont répondu présents tout comme les hommes en blancs.

Malheureusement, la course de nuit initialement prévue a dû être annulée par les organisateurs pour des raisons de sécurité.

DIMANCHE 19 JUIN

Depuis maintenant deux ans, le



comité des fêtes organise le déjeuner aux près au parcours de santé de Codognan afin de pouvoir faire partir l'abrivado longue de ce lieu. Ce moment de partage et de convivialité a permis à tous les participants de pouvoir apprécier le déjeuner offert par les organisateurs.

Ce moment est particulièrement intéressant dans la mesure où il permet à l'ensemble des habitants de pouvoir apprécier les festivités dans un cadre magnifique et commun à tous avec une animation musicale.

Comme c'est le cas depuis que cette abrivado longue a été instaurée, le public n'a pas manqué tant sur le parcours que devant les chevaux de la manade Robert H avec les attrapaires.

La course du jour présentait des taureaux neufs de la manade Blatière-Bessac qui, là encore, a permis aux spectateurs de pouvoir apprécier la qualité de ces derniers et surtout leur très belle présentation.

La course s'est conclue avec les mots du Président du Comité des Fêtes, Monsieur Alain SOUBEIRAN et de Monsieur le Maire, Philippe GRAS qui n'a pas manqué de souligner à la fois le dévouement des membres du comité des fêtes, le travail remarquable des agents municipaux, ainsi que la qualité des spectacles taurins tant dans les arènes que dans les rues.



GGL
AMENAGEMENT

**100%
terrain
à bâtir**



ggl-groupe.com

**La marque
du terrain à bâtir**